
Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 1570-96, 18 décembre 1996

CONCERNANT l'exercice des fonctions de certains ministres

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions:

— de la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre de la Sécurité du revenu à monsieur André Boisclair, membre du Conseil exécutif, du 23 décembre 1996 au 6 janvier 1997;

— du ministre d'État des Ressources naturelles et ministre des Ressources naturelles à monsieur Jacques Brassard, membre du Conseil exécutif, du 21 décembre 1996 au 12 janvier 1997;

— du ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor à monsieur Roger Bertrand, membre du Conseil exécutif, du 22 décembre 1996 au 5 janvier 1997;

— de la ministre de la Culture et des Communications à monsieur Bernard Landry, membre du Conseil exécutif, du 22 décembre 1996 au 5 janvier 1997;

— de la ministre de l'Éducation à monsieur Paul Bégin, membre du Conseil exécutif, du 27 décembre 1996 au 11 janvier 1997;

— du ministre du Travail à monsieur Roger Bertrand, membre du Conseil exécutif, du 27 décembre 1996 au 11 janvier 1997.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

26856

Gouvernement du Québec

Décret 1571-96, 18 décembre 1996

CONCERNANT la nomination de madame Louise Pagé comme sous-ministre associée au ministère de la Sécurité publique

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE madame Louise Pagé, directrice générale associée à l'Administration, Sûreté du Québec, soit nommée sous-ministre associée au ministère de la Sécurité publique, administratrice d'État II, au salaire annuel de 102 366 \$, à compter du 6 janvier 1997;

QUE le décret 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'appliquent à madame Louise Pagé.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

26857

Gouvernement du Québec

Décret 1572-96, 18 décembre 1996

CONCERNANT le renouvellement de l'engagement à contrat de M^e Mario Bilodeau comme sous-ministre associé au ministère de la Justice

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE M^e Mario Bilodeau, engagé à contrat pour agir à titre de sous-ministre associé au ministère de la Justice par le décret 2-95 du 11 janvier 1995 pour un mandat de deux ans venant à expiration le 15 janvier 1997, soit engagé de nouveau à contrat pour agir à titre de sous-ministre associé à ce ministère pour un mandat de deux ans à compter du 16 janvier 1997, aux conditions annexées.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER
